

Conclusion

L'ACADIE A CONNU, DANS SON HISTOIRE, TROIS RÉGIMES : français, britannique et canadien. Le 150^e anniversaire de la fédération canadienne aura été l'occasion de se demander si le régime canadien constituait, pour nous, un bon régime. Sur le plan politique, l'Acadie est-elle, fondamentalement, sur la bonne voie?

Les courts essais constituant ce dossier ne tentaient évidemment pas d'apporter une réponse à cette vaste question. En les relisant, nous sommes néanmoins forcés de constater que tous sont en quelque sorte hantés par elle.

Trois d'entre eux se demandent, concrètement, si les Acadiens arrivent à défendre leurs intérêts au sein des structures canadiennes existantes. Dans leur essais, Roger Ouellette, Mathieu Wade et Michelle Landry abordent effectivement cette question de façon directe en se penchant, respectivement, sur les partis politiques du Nouveau-Brunswick, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et, plus généralement, les groupes communautaires du Nouveau-Brunswick. L'historien Joel Belliveau, pour sa part, s'intéresse aux origines de ce qui rend possible l'actualité continue de la question nationale en Acadie des Maritimes, à savoir l'ampleur du « communautarisme » acadien, sans égal au sein des autres communautés francophones minoritaires au pays.

En somme, ce dossier permettra, espérons-le, de stimuler, voire de renouveler notre réflexion sur « la question du pouvoir en Acadie ».

GABRIEL ARSENAULT